



LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE : UN BIEN COMMUN EN VOIE DE DISPARITION

**Aujourd'hui vous vous présentez à un Centre des Finances Publiques
pour obtenir des renseignements :**

Demain vous ne pourrez plus venir !

Dans notre région, ce sont 3 Trésoreries qui fermeront dans le Pas-de-Calais et 2 dans le Nord au 1^{er} janvier 2016. Pour les autres Centres des Finances Publiques, les horaires d'ouverture ont été fortement réduits. De plus, les fusions de services supprimeront des points d'accueil et allongeront de fait votre temps d'attente au guichet.

**Plus de 6 millions de visites pendant la campagne déclarative et plus
de 11 millions pour la campagne d'avis en 2014 !**

L'administration va vous obliger à déclarer vos revenus et à réaliser toutes vos démarches par Internet **uniquement**. Cela pose de nombreuses questions d'égalité d'accès, d'assistance, de confidentialité, de sécurité des données personnelles !

Chaque usager doit pouvoir choisir son mode d'accès aux services de l'administration et doit avoir une qualité du service rendu du meilleur niveau qui soit.

Au fil des années, la présence des services de proximité se réduit sur l'ensemble du territoire : **32 000 suppressions d'emploi et 1200 fermetures de trésoreries depuis 2002. 450 fermetures supplémentaires sont prévues en 2016. Ce plan social, vous n'en entendez jamais parler !**

Ces fonctionnaires et ces services en moins ont un impact désastreux sur votre accueil, la gestion de vos dossiers, le traitement des réclamations et la lutte contre la fraude fiscale. Pour mémoire, la fraude fiscale s'élève chaque année à près de 80 milliards d'euros.

Une réforme fiscale est nécessaire mais le prélèvement à la source n'en est pas une. Il permettra à votre employeur de faire des spéculations sur vos autres revenus mais ne vous dispensera pas de faire votre déclaration chaque année, par Internet bien entendu !

Pour les agents des Finances Publiques, il est inacceptable de réduire l'action publique et ses services alors que les citoyens les sollicitent de plus en plus au vu du contexte économique et social dégradé.

Maintenir les services publics est légitime et garantit le vivre ensemble et la cohésion sociale.

**USAGERS, CONTRIBUABLES AGISSONS DÈS
MAINTENANT ENSEMBLE CONTRE LA DISPARITION DE
VOTRE
SERVICE PUBLIC...
AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !**